**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 41 (1912)

**Heft:** 15

**Rubrik:** La Société d'éducation à Guin [suite]

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

seul côté sur le coude gauche. Son épaule gauche remonte, sa colonne vertébrale dévie de la ligne verticale et se courbe avec convexité à gauche. En outre, cette position penchée l'oblige à incliner la tête à gauche et en avant de telle sorte que les yeux s'accommodent à une vision trop courte et prennent un degré différent d'accommodation.

M. le Dr Javal écrit de son côté : l'enfant, pour écrire l'anglaise, est assis de côté sur son banc, le corps penché, il s'appuie d'un seul côté, le coude gauche avancé, le coude droit rapproché et collé contre le corps, le pied gauche placé en avant du droit.

Dans cette position, le poids du corps, au lieu d'être supporté également des deux côtés, l'est seulement par le coude et l'ischion gauche. La colonne vertébrale si fragile à ce moment de la formation physique dévie de la direction verticale, s'infléchit et se courbe. Les vertèbres subissent une torsion et le côté gauche du thorax venant à s'appuyer sur le bord de la table comprime les poumons, engendre la déformation des côtes et du sternum. Cette position penchée force la tête à s'incliner à gauche et en avant, les yeux se rapprochent du papier. La vue s'affaiblit. La scoliose et la myopie, tels sont les dangers de cette écriture. M. Schenk a constaté également que plus la déviation du cahier était grande, plus l'angle formé par la ligne du bassin et de l'avant-bras était considérable. Les partisans de l'écriture oblique eux-mêmes condamnent l'écriture à forte pente.

# LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION

## A GUIN

## La séance *(suite)*.

*M. Perriard, inspecteur,* rappelle qu'il est de tradition de discuter l'un après l'autre les divers paragraphes des conclusions. Celui qui maintient, en classe, l'attention des élèves, c'est le maître. Il devra donc éviter d'être monotone, de fatiguer l'esprit des élèves par un enseignement pénible et fatigant; il faut introduire de la variété; se servir tour à tour des différentes méthodes; l'idéal serait de rédiger un

tableau hebdomadaire, lequel tiendrait compte de l'âge de l'enfant, de ses aptitudes, de son degré de développement. En terminant, M. Perriard rappelle la difficulté qu'il y a de maintenir longtemps l'attention, et demande que les conclusions du rapport soient condensées.

*M. Dévaud* explique la méthode qu'il a adoptée pour diriger les débats : il se propose d'extraire de la discussion quelques proposition claires, spéciales, pratiques, à présenter ensuite sous forme de vœux à la Direction de l'Instruction publique. Quant à la question de la grammaire, dont on a parlé, il faut laisser la brochure actuelle faire ses preuves.

*M. Currat, inspecteur.* De toutes parts s'élèvent des plaintes au sujet des enfants : ils sont incapables d'efforts, de volonté, de persévérance; il faut donc absolument que l'école trouve les moyens de réagir contre cette indifférence et ce manque de caractère. On abuse de l'intuition; cette réflexion, qui peut paraître paradoxale dans la bouche d'un inspecteur, n'en est pas moins fondée; on montre aux élèves trop de choses à la fois, on les leur montre trop longtemps, de sorte que l'attention se fatigue et se disperse. D'un autre côté, maîtres et élèves sont trop portés à ne pas tenir assez de compte de l'effort accompli, de l'application générale, et de s'attacher trop au résultat, aux notes. Les tâches d'observation ont également une très grande importance, à condition d'être bien dirigées.

*M. Dévaud* reprend les observations de M. Currat. L'enseignement de la pédagogie à l'Ecole normale se modifie aussi suivant les méthodes modernes. Malheureusement, les programmes sont tels, ils sont si surchargés que ces données ne peuvent guère être appliquées à l'Ecole, parce qu'on n'a pas le temps. Les inspecteurs devront donc moins charger les programmes et permettre ainsi aux maîtres d'approfondir davantage les matières d'enseignement. Il convient encore de préciser la question des tâches d'observation.

*M. Barbey, inspecteur*, propose de mettre à l'étude, pour l'année prochaine, *les tâches d'observation*; cette étude peut se faire de deux façons : 1° dans chaque arrondissement en particulier; 2° en général, pour la réunion du corps enseignant.

*M. Dévaud* reprend les deux propositions de M. Barbey et les met aux voix; l'idée de prendre les tâches d'observation comme sujet du prochain rapport général est admise à une très grande majorité. (M. le Secrétaire, debout sur une chaise, compte les mains à mesure qu'elles se lèvent.)

*M. Guillaume, instituteur.* La question des tâches d'obser-

vation en particulier et les nouvelles théories pédagogiques en général demandent que le maître lui-même les étudie, pour les appliquer ensuite dans sa classe. C'est pour cela, et aussi pour se mettre au courant de la littérature française à ce sujet qu'il serait bon de rétablir les cours de perfectionnement pour instituteurs.

*M. Keel, professeur au Technicum,* nous dit tout l'intérêt qu'il prend à nos réunions. Il nous donne un certain nombre d'indications au sujet des travaux à domicile et du tort qu'ils font, s'ils sont trop nombreux, aux élèves comme aux maîtres.

*M. Chatton* soulève à nouveau, sur l'invitation du Président, la question des salles de classe et des modifications que pourrait y apporter l'autorité communale.

*M. Rœmy, curé de Morlon,* répond qu'on ne peut pourtant pas obliger la Direction de l'Instruction publique à mettre en prison les conseils communaux qui se laissent tirer l'oreille. L'Etat fait déjà assez, c'est à l'initiative des communes qu'il appartient de satisfaire de son mieux les réclamations de l'instituteur.

*M. Kaiser, curé de Treyvaux,* traite encore le même sujet dans une improvisation pittoresque et pleine d'esprit; il faut, dit-il, scier les communes, scier encore, scier toujours, on ne sciera jamais assez. L'Etat de Vaud a un homme qui est nommé pour visiter les bâtiments scolaires, seulement pour celà, et pour indiquer au Conseil d'Etat les défectuosités à faire disparaître et les changements à apporter. Ne pourrait-on pas demander la même chose chez nous?

*M. Plancherel, instituteur.* Cet homme existe, chez nous. Il n'y en a pas seulement un, il y en a 7. Ce sont les préfets : ils sont certainement plus aptes à cette occupation qu'à venir, au beau milieu d'une leçon, faire la dictée aux enfants.

*M^lle^ Overnay.* Nous avons chanté trop loin. L'enfant est attentif à ce qu'il aime. Il faut donc lui faire aimer l'école, le maître et la leçon. Quand ce résultat sera atteint, l'attention viendra déjà toute seule.

La proposition de M. Guillaume, en ce qui concerne l'achat de livres pour les conférences d'arrondissement, est à renvoyer à la réunion de l'année prochaine.

A ce moment, la voix grave de la cloche qui sonne midi vient faire vibrer doucement l'atmosphère de la salle. La séance est levée.

*(A suivre.)* Jean Risse.